

PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'ANIMATION DU SYSTÈME ENVIRONNEMENTAL - BLOC DE COMPÉTENCES

ANIMER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AU QUOTIDIEN

Pour participer à la mise en oeuvre et à l'animation du système environnemental de l'organisme, le collaborateur assure plusieurs missions. Il participe à la mise en place sur le terrain des évolutions réglementaires et du système de management environnemental et met à jour cette documentation en s'appuyant sur les remontées terrain. Il réalise des évaluations des risques environnementaux pour déployer des mesures de prévention efficaces en les formalisant par une analyse environnementale. Il contribue à la gestion des déchets pour les limiter et optimiser la collecte. Il anime les sujets environnement auprès des collaborateurs grâce à des outils de communication adaptés.

OBJECTIFS

Participer à la mise en oeuvre et à l'animation du système de management de l'environnement, en conformité avec la réglementation

S'approprier les principales exigences de l'ISO 14001

Optimiser la gestion des déchets dans l'entreprise

La certification

Ce bloc de compétences est capitalisable dans le parcours diplômant :

- Animateur qualité sécurité environnement, certification professionnelle enregistrée au RNCP au niveau 5 (codes NSF 344r, 200r, 343p), par décision de France compétences du 31/05/2022, publiée le 01/06/2022

Système d'évaluation

La validation du bloc de compétences repose sur l'évaluation d'une application réelle ou simulée des compétences acquises

Un rythme adapté à vos contraintes personnelles et professionnelles

Une pédagogie axée sur des cas concrets en entreprise

Un référent CESI dédié à votre réussite

Des formateurs experts du domaine

Des temps de partage entre pairs

Des blocs certifiants reconnus

Des compétences capitalisables dans un parcours long

BLOC DE COMPÉTENCES

Durée : 9 jours

sur 3 mois

Code WEB : QSEAQSE4

Public

Animateurs/coordonateurs/techniciens environnement / SSE / QSE / HSE

Prérequis

- Aucun prérequis exigé

Modalités d'admission

- Admission sur bulletin d'inscription. Un échange sur les objectifs individuels est prévu.
- La décision d'admission est communiquée au candidat sous un mois par CESI.

Rythme de formation

La formation est organisée selon un rythme de 3 jours par mois environ à CESI.

Frais de scolarité

2 520 euros

3 024,00 euros TTC



Compréhension de la législation environnementale

Connaître les bases du droit de l'environnement
Connaître les principes des installations ICPE

ISO 14001 et analyse environnementale

Connaître le fonctionnement d'un système de management de l'environnement
Maîtriser les points clés des exigences du référentiel ISO 14001
Evaluer risques environnementaux grâce à l'analyse environnementale
Connaître la démarche de certification

Gestion des déchets en entreprise

Appréhender la gestion des déchets en entreprise
Connaître la réglementation liée aux déchets
Se positionner en tant qu'animateur QSE

Connaître les parties prenantes

Approche augmentée soft skills : Prise de recul

Définition et compréhension de la prise de recul et du lâcher prise, santé, mental et bien-être, compréhension de ses émotions, élargissement de son regard sur les autres et sur les événements, développement de la résistance aux pensées automatiques

LOTJ : Participer à l'animation du SM-E

Learning on the job : mise en pratique des compétences professionnelles du bloc sur le cas réel de son entreprise

Validation Participer à l'animation du SM-E

Évaluation du bloc de compétences

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Angoulême, Arras, Bordeaux, Le Mans, Lyon, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Toulouse

